

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUIN 2019

Avant l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal reçoit Madame Michèle BARNOUD, Gérante de la SARL les Carrières Chablaisiennes qui intervient pour répondre aux questions relatives à la protection de l'environnement dans le cadre de l'exploitation de la carrière.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

PLUi du Bas Chablais – Orientations du PADDi

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Bas-Chablais a initialement délibéré le 17 décembre 2015 pour prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette procédure est conduite depuis le 1^{er} janvier 2017 par Thonon Agglomération. Monsieur le Maire fait part des débats relatifs au PADDi, les communes non concernées étant invitées à y prendre part avant l'arrêt du PLUi prévue le mardi 16 juillet 2019.

Thonon Agglomération – Attributions de compensation

Monsieur le Maire fait part des attributions de compensation fixées pour 2019 par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Pour la Commune du Lyaud, le montant est fixé à la somme de 47 774 €.

Paiements en ligne – Adhésion à Pay FIP

Afin de permettre le paiement en ligne, le Conseil Municipal accepte l'adhésion au système « PayFIP », proposé par la Direction Générale des Finances Publiques.

QUESTIONS DIVERSES :

Remerciements : Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil pour la distribution des fleurs pour la fête des mères et la commission des Aînés pour l'organisation de la promenade annuelle qui s'est déroulée le 2 juin ;

Formation de secourisme : Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Erick GARCIA, Sapeur Pompier Volontaire et Formateur en Secourisme, propose des interventions au groupe scolaire, et souhaite utiliser une salle communale pour effectuer des initiations aux premiers secours. Le Conseil émet un avis favorable.

Ligne 20 KV : suite aux dégâts provoqués par la chute d'un arbre sur la ligne 20 KV près de la Ravine, ENEDIS entreprend des études pour l'enfouissement de cette ligne.

Terrain de pétanque : la clôture et les poteaux de délimitation du terrain sont commandés.

Fibre optique : Monsieur le Maire informe le Conseil que l'ensemble de la Commune du Lyaud devrait être couverte par la fibre optique dès 2021.

Route du Moulin d'Amphion : afin de renforcer la sécurité, des feux clignotants de limitation de vitesse à 30 km/h vont prochainement être installés Route du Moulin d'Amphion ; d'autres poteaux bois vont également être posés le long du trottoir.

Chablaisienne : la 14^{ème} édition de la Chablaisienne, randonnée cyclotouriste organisée par Thonon Agglomération, se déroulera cette année le **dimanche 1^{er} septembre 2019** au Lyaud.

Groupe scolaire : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une nouvelle classe sera ouverte à la rentrée scolaire 2019/2020.

Maison médicale : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une psychologue souhaite exercer à la maison médicale à temps partiel de juin à décembre 2019. Le conseil émet un avis favorable.

Journée « Ferme ouverte » 2019 : la journée « Ferme ouverte » aura lieu cette année à la Ferme de Trossy le dimanche 16 juin.

Sensibilisation à la pollution lumineuse : Sur proposition de Laurence VIGNETTE, le Conseil Municipal accepte de participer à l'opération « *La nuit est belle* ». Il s'agit d'un projet d'extinction de l'éclairage public prévu le jeudi 26 septembre, imaginé et initié par la Société Astronomique de Genève (SAG) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG), soutenu par Grand Genève. Ce projet a pour but de sensibiliser la population à la pollution lumineuse.